

NomCom

Le Comité de Nomination

PORTEZ-VOUS VOLONTAIRE POUR OCCUPER DES

POSTES À RESPONSABILITÉ AU SEIN DE L'ICANN

NOMCOM EST À LA RECHERCHE DE CANDIDATS DÉSIRANT COLLABORER AU RÔLE DE COORDINATION TECHNIQUE ET POLITIQUE DE L'ICANN. LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT INVITÉES À SOUMETTRE UNE LETTRE DE MOTIVATION AU COMITÉ DE CETTE ANNÉE POUR LES POSTES SUIVANTS :

DIRECTOIRE

MANDAT DE 3 ANS

NOMBRE DE
SIEGES :

3

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

(AT-LARGE ADVISORY COMMITTEE) ALAC

MANDAT DE 2 ANS

NOMBRE DE
SIEGES :

2

AMÉRIQUE DU NORD
EUROPE

CONSEIL DE L'ORGANISATION DE SOUTIEN
DES CODES DE PAYS (COUNTRY CODE NAMES
SUPPORTING ORGANIZATION COUNCIL) ccNSO

MANDAT DE 3 ANS

NOMBRE DE
SIEGES :

1

CONSEIL DE L'ORGANISATION DE SOUTIEN
DES NOMS GÉNÉRIQUES (GENERIC NAMES
SUPPORTING ORGANIZATION COUNCIL) GNSO

MANDAT DE 2 ANS

NOMBRE DE
SIEGES :

1

Les candidats retenus commenceront leurs mandats à la clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de l'ICANN en décembre 2010.

Le comité de nomination de l'ICANN est un comité indépendant chargé de sélectionner une majorité des membres du Directoire de l'ICANN ainsi que d'autres postes au sein des organisations de soutien de l'ICANN. L'ICANN est une organisation internationale, d'utilité publique à but non lucratif, engagée à protéger la sécurité opérationnelle et la stabilité d'Internet ; promouvoir la concurrence ; assurer une représentation globale des communautés internationales d'Internet ; et soutenir le développement de politiques par des processus de construction ascendants (bottom-up processes) fondés sur le consensus.

Les personnes sélectionnées par le comité de nomination auront une occasion unique de travailler avec des collègues hautement compétents venant du monde entier, de traiter des

questions fascinantes de coordination technique de l'Internet et des défis concernant le développement de politiques en tenant compte des diverses dimensions fonctionnelles, culturelles et géographiques, et d'acquérir des points de vue riches ainsi que l'expérience de travailler par delà les limites des connaissances, des responsabilités et des perspectives.

Les personnes qui sont sélectionnés auront la satisfaction d'apporter une précieuse contribution au service public en œuvrant à la continuité du fonctionnement et de l'évolution de cette ressource internationale essentielle. Ils contribueront à assurer la stabilité et la sécurité d'Internet pour des fonctions d'une importance cruciale dans la Société.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ VISITER LE SITE WEB DU COMITE DE NOMINATION :

<http://nomcom.icann.org>

Les candidatures seront considérées comme confidentielles. Les sélections seront annoncées début Septembre 2010.
Veuillez envoyer vos questions et commentaires à nomcom2010@icann.org

* AFIN D'ÊTRE PRISES EN CONSIDÉRATION, LES CANDIDATURES DEVRONT ÊTRE REÇUES AU PLUS TARD LE 2 AVRIL 2010.

Descriptions des postes à responsabilité disponibles :

LES CANDIDATS RETENUS NE SONT PAS RÉMUNÉRÉS, BIEN QUE LES FRAIS DIRECTS ENCOURUS DANS LE CADRE DE LEURS FONCTIONS SOIENT REMBOURSÉS. CES POSTES IMPLIQUENT DES DÉPLACEMENTS IMPORTANTS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, NOTAMMENT LA PRÉSENCE AUX RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE L'ICANN, AINSI QUE DES COMMUNICATIONS RÉGULIÈRES PAR TÉLÉPHONE ET SUR INTERNET. LES DERNIÈRES RÉUNIONS DE L'ICANN SE SONT TENUES À MEXICO CITY, SIDNEY ET SEOUL. EN 2010, LES RÉUNIONS SONT PRÉVUES À NAIROBI, BRUXELLES ET EN AMÉRIQUE LATINE. LA DIVERSITÉ DE CES ENDROITS FACILITE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNET DU MONDE ENTIER.

LE COMITÉ DE NOMINATION DE L'ICANN EST CONÇU POUR FONCTIONNER INDÉPENDAMMENT DU DIRECTOIRE, DES ORGANISATIONS DE SOUTIEN ET DES COMITÉS CONSULTATIFS DE L'ICANN. LES MEMBRES DU NOMCOM AGISSENT UNIQUEMENT DANS L'INTÉRÊT DE LA COMMUNAUTÉ INTERNET MONDIALE ET DANS LE CADRE DE LA MISSION DE L'ICANN.

DIRECTOIRE (CONSEIL D'ADMINISTRATION)

Nombre de sièges : 3

Début du mandat : Clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010

Fin du mandat : Clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2013

Les administrateurs de l'ICANN, en tant que groupe, ont la responsabilité d'exercer les pouvoirs de l'ICANN, en contrôlant sa propriété et en menant et dirigeant ses affaires et activités, sauf disposition contraire prévue dans les statuts constitutifs de l'ICANN ou par le règlement. Les administrateurs sont des individus qui ont le devoir d'agir dans ce qu'ils estiment raisonnablement être les meilleurs intérêts de l'ICANN, et non à titre de représentants de l'entité qui les a sélectionnés, de leurs employeurs, ou de toute autre organisation ou circonscription. Les administrateurs doivent soutenir la mission et les valeurs fondamentales de l'ICANN.

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE (ALAC)

Nombre de sièges : 2 (Amérique du Nord, Europe)

Début du mandat : Clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010

Fin du mandat : Clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2012

Le rôle de l'ALAC est d'examiner les activités de l'ICANN et de fournir des conseils sur ces activités, dans la mesure où les intérêts des utilisateurs individuels d'Internet sont concernés. Les membres de l'ALAC peuvent être des personnes indépendantes ou des représentants d'organismes à but lucratif ou non, la condition principale étant qu'ils soient des « personnes indépendantes ». NomCom choisit cinq membres de l'ALAC, un pour chacune des cinq régions géographiques de l'ICANN. Les membres de l'ALAC sont sélectionnés pour remplir des mandats échelonnés et les deux postes à pourvoir en 2010 sont réservés à des citoyens des régions d'Amérique du Nord et d'Europe.

CONSEIL DE L'ORGANISATION DE SOUTIEN DES CODES DE PAYS (ccNSO)

Nombre de sièges : 1

Début du mandat : Clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010

Fin du mandat : Clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2013

La ccNSO est un organe d'élaboration de politiques ; elle est chargée de développer et de recommander au Directoire de l'ICANN des politiques internationales relatives aux codes de pays des domaines de premier niveau (ccTLDs), de développer un consensus au sein de toute la communauté ccNSO et de coordonner ces activités avec d'autres organisations de soutien de l'ICANN, avec les comités consultatifs, et les circonscriptions sous la tutelle de l'ICANN. La ccNSO poursuit aussi d'autres activités autorisées par ses membres, notamment l'élaboration des meilleures pratiques de volontariat pour les responsables des ccTLD, l'aide à l'acquisition de compétences au sein de la communauté internationale des responsables des ccTLD et la création d'une coopération opérationnelle et technique entre les responsables des ccTLD.

CONSEIL DE L'ORGANISATION DE SOUTIEN DES NOMS GÉNÉRIQUES (GNSO)

Nombre de sièges : 1

Début du mandat : Clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010

Fin du mandat : Clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2012

La GNSO est un organe d'élaboration de politiques ; elle est chargée de développer et de recommander au Directoire de l'ICANN des politiques de fond relatives aux domaines génériques de premier niveau (gTLDs). Le conseil de la GNSO se compose de différentes circonscriptions représentant des différents groupes de parties prenantes ; il est responsable de la gestion de l'élaboration des politiques et processus administratifs de la GNSO. Les circonscriptions de la GNSO choisissent la majorité des membres du conseil ; NomCom choisit trois membres du conseil ayant des mandats échelonnés (un pour le cycle de sélections de 2010, et deux pour le cycle de sélections de 2011.)

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ VISITER LE SITE WEB DU COMITE DE NOMINATION :

<http://nomcom.icann.org>